



162787 - La danger de la négligence de l'éducation des enfants

question

Ma mère n'est ni tendre ni compréhensive. Depuis notre prime jeunesse, elle nous traitait avec dureté et ne nous éduquait pas avec compassion. C'est dans ces conditions que nous avons grandis. Elle ne s'est jamais tenue à mes côté comme on doit le faire avec sa fille. Elle ne m'a jamais appris comment une fille doit se comporter à l'égard des autres, notamment celui qui demande sa main. Elle n'a pas attiré mon attention sur un grand nombre de choses qui se passent dans la vie d'une fille. Elle négligeait pas mal de choses me concernant. Allah va -t- Il lui demander des comptes comme Il le fait avec tout enfant qui traite mal sa mère et ne fait pas preuve de piété filiale à son égard. J'espère recevoir votre réponse.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Les parents ont bel et bien des droits sur leurs enfants mais ceux-ci à leur tour en ont sur leurs parents. Sous ce rapport, Allah le Très-haut a dit: **Ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres** (Coran,66:6). Et le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Vous êtes tous des bergers et tout berger est responsable de son troupeau. L'homme est un berger au sein de sa famille et il en est responsable. La femme est bergère dans son ménage et en est responsable.** (Rapporté par al-Boukhari,893 et par Mouslim,1829). Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Sera interdit définitivement d'accès au paradis tout fidèle auquel Allah a confié la responsabilité de personnes et qui est mort coupable de tricherie envers les gens placés sous sa responsabilité.** (Rapporté par Mouslim,142)



Voilà le fondement des droits des enfants sur leurs parents, droits très nombreux qu'ils doivent respecter. Nous en citons les suivants:

1. Le bon choix de l'époux et de l'épouse. L'on doit choisir la femme bonne pour être la mère de ses futurs enfants. La femme à son tour doit choisir l'homme bon pour être le père de ses futurs enfants.
2. Choisir un beau nom pour son enfant, veiller sur lui et pourvoir à ses besoins fondamentaux comme le manger, le boire, le habillement, le logement selon ses moyens et sans gaspillage ni parcimonie.
3. Figure parmi les plus importants droit que les enfants ont sur leurs parents la bonne éducation pour protéger leurs mœurs, leur apprendre la bonne conduite notamment l'observance des enseignements de leur religion selon la manière qu'Allah agrée mais aussi veiller au bon déroulement de leur vie profane en les dotant des moyens de mener une vie honorablement aisée.

Nombreux sont les parents qui négligent ce droit et récoltent les fruits de leur négligence puisque les enfants finissent par les maltraiter et rompre leurs liens avec eux.

A ce propos, Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Celui qui néglige l'éducation de son enfant et le laisse à lui-même, lui rend le plus mauvais service. La plupart des enfants dévoyés le sont devenus à cause de leur négligence par leur père et leur privation de l'apprentissage des prescriptions fondamentales et secondaires de la religion; ils les ont égaré dès le début....** Plus loin, il poursuit: **Combien sont nombreux ceux qui ont rendu leurs chers enfants malheureux ici-bas et dans l'au-delà pour avoir négligé leur éducation et les avoir livrés à leur propre passion! Ils croyaient ainsi les avoir honoré alors qu'ils les ont abaissés. Ils croyaient faire preuve de compassion à leur égard alors qu'ils les ont lésés. Non seulement ils n'ont pas pu tirer profit de leurs enfants mais ils ont fait perdre à ces derniers leur belle part de la vie présente et de celle à venir.** Plus loin, il dit encore: **Quant on examine le mauvais comportement des enfants, on s'aperçoit que leurs parents en sont largement responsables.** Extrait de Touhafatoul mawdoud bi ahkaamil mawloud (p.229-242)



Il convient de savoir que la négligence par le père et la mère de l'éducation de leur enfant ne justifie pas que l'enfant en fait de même pour ses parents, et les maltraite. Bien au contraire, il doit leur pardonner et leur réserver un bon traitement conformément à ces propos d'Allah le Très-haut: **bien traiter les père et mère.** et : « Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine: son sevrage a lieu à deux ans. **Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination** (Coran,31:14)

Pour en savoir davantage sur les droits des enfants sur leurs parents , se référer à la réponse donnée à la question n°[20064](#).

Allah le sait mieux.